

DISTRICT DE L'HÉRAULT DE FOOTBALL

COMMISSION SENIORS



District de l'Hérault de Football

COMMISSION SENIORS

Réunion du 05/03/2025

Présidence : M. Jacques Gay

Présents: MM. Bernard Guiraudou - Patrick Langelfeld - Sylvain Sanna

Excusés: MM. Bruno Lefevere - Christian Pichon Thomasson - Jacques Naudet, Délégué du

Comité de Direction

Le procès-verbal de la réunion du 12/02/2025 a été approuvé à l'unanimité.

HÉRAULT FFF

DISTRICT DE L'HÉRAULT DE FOOTBALL

COMMISSION SENIORS



Important : les décisions qui suivent sont susceptibles d'appel auprès de la Commission Générale d'Appel du District de l'Hérault de Football dans les conditions de forme et de délais prévues aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la FFF, dans le délai de sept jours à dater du lendemain du jour de la notification de la décision.

ERRATUM

Procès-verbal de la réunion du 12/02/2025 Rubrique Modifications aux calendriers

VÉTÉRANS

Poule C

ST JEAN VEDAS 35/SPORT TALENT 34 31

Du 07/02/2025 **Est reportée au 18/04/2025** (Terrain impraticable)

Il fallait lire:

JACOU CLAPIERS FA 35/SPORT TALENT 34 31

Du 07/02/2025

Est reportée au 18/04/2025

(Terrain impraticable)

COUPES

Le tirage au sort des ¼ de Finale de Coupes de l'Hérault Vétérans du 28/03/2025 et Challenge Maurice Martin du 30/03/2025 s'est déroulé ce jour à 14h dans les locaux du District, Maison Départementale des Sports Nelson Mandela, Zac Pierresvives à Montpellier, en présence des membres de la Commission Seniors, MM. Jean-Philippe Bacou, Cédric Bayad et Mathieu Viala, permanents du District, les clubs BAILLARGUES ST BRES et BOUZIGUES LOUPIAN A. C.

COUPE DE L'HÉRAULT VÉTÉRANS

Le tirage a donné lieu aux rencontres suivantes, sur le terrain du club premier nommé, avec épreuve des tirs au but (cinq par équipe) en cas d'égalité à l'issue du temps règlementaire :

BOUZIGUES LOUPIAN AC 31/SAUVIAN FC 32 MONTBLANC SF 32/ST GEORGES RC 32 AGDE RCO 33/JACOU CLAPIERS FA 35 ST PARGOIRE FC 31/BALARUC STADE 3

CHALLENGE MAURICE MARTIN

Le tirage a donné lieu aux rencontres suivantes, sur le terrain du club premier tiré au sort, avec épreuve des tirs au but (cinq par équipe) en cas d'égalité à l'issue du temps règlementaire :

LA PEYRADE OL 2/BAILLARGUES ST BRES 2 PRADES LE LEZ FC 1/M. ATLAS PAILLADE 3 LUNEL-VIEL US 1/MAUGUIO CARNON US 2 CLERMONTAISE 2/ENT. AS GIGNAC USP 2



DISTRICT DE L'HÉRAULT DE FOOTBALL

COMMISSION SENIORS



COUPE DE L'HÉRAULT SENIORS

Le tirage au sort des ¼ de Finale de Coupe de l'Hérault Seniors du 30/03/2025 aura lieu le **jeudi 13/03/2025 à 15h dans les locaux de ICI HERAULT**, 474 allée Henri II de Montmorency à Montpellier.

Les clubs en lice (2 personnes maximum par club) devront être sur place à 14h pour l'enregistrement de l'émission ; les maillots seront remis à l'issue du tirage.

MODIFICATIONS AUX CALENDRIERS

COUPE DE L'HÉRAULT SENIORS

JACOU CLAPIERS FA 1/M. ATLAS PAILLADE 1
PORT MARIANNE MTP FC 1/AGDE RCO 2

Du 02/03/2025

Ont été avancées au 26/02/2025 et jouées

(Accord des clubs)

PIGNAN AS 1/ST ANDRE SANGONIS OL 1

Du 02/03/2025

Est reportée au 05/03/2025

(Accord des clubs)

VILLEVEYRAC US 1/BEZIERS A. S. 1

Du 02/03/2025

Est reportée au 12/03/2025

(Accord des clubs)

CLERMONTAISE 1/ST THIBERY SC 1

Du 02/03/2025

Est reportée et FIXÉE au 12/03/2025

D2

Poule A

LA GRANDE MOTTE AS 1/PIGNAN AS 2

Du 02/03/2025

Est reportée au 30/03/2025, journée de rattrapage au calendrier général

(Terrain inaccessible - Course des Pyramides)

Poule B

ASM34 2/FLORENSAC PINET 1

Du 02/03/2025

A été avancée au 23/02/2025 et jouée

(Accord des clubs)

D3

Poule C

BESSAN AS 1/M.INTER AS 1

Du 02/03/2025

A été avancée au 23/02/2025 et jouée

HÉRAULT FFF

DISTRICT DE L'HÉRAULT DE FOOTBALL

COMMISSION SENIORS



(Accord des clubs)

Poule D

VIASSOIS FCO 1/ENSERUNE FC 1

Du 19/01/2025

Est donnée à rejouer sur terrain neutre au 16/03/2025, journée de rattrapage au calendrier général (Décision de la Commission Générale d'Appel – PV du 11/02/2025)

D4

Poule A

LA GRANDE MOTTE AS 2/MARSILLARGUES 1

Du 02/03/2025

Est reportée au 30/03/2025, journée de rattrapage au calendrier général (Terrain inaccessible – Course des Pyramides)

ASPTT LUNEL 1/VIL.MAGUELONE 2

Du 09/02/2025, reportée à l'avance par la permanence du District **Est reportée au 30/03/2025, journée de rattrapage au calendrier général** (Arrêté municipal)

Poule B

CANET AS 2/AS CROIX D'ARGENT 1

Du 09/02/2025, reportée à l'avance

Est reportée au 30/03/2025, journée de rattrapage au calendrier général (Arrêté municipal)

Poule C

CORNEILHAN LIGNAN 2/PUISSALICON MAGALAS 2

Du 09/02/2025, reportée à l'avance par la permanence du District Est reportée au 30/03/2025, journée de rattrapage au calendrier général (Arrêté municipal)

VÉTÉRANS

Poule B

ALIGNAN AC 33/THONGUE ET LIBRON FC 33

Du 28/02/2025

Est reportée au 25/04/2025, journée de rattrapage au calendrier général (Panne d'éclairage)

FORFAIT

MIREVAL AS 2 (524047)

28873696 – D4 (B) du 16/02/2025 À SC LDEVE 1

Courriel du 14/02/2025

Amende: 20 € (forfait notifié moins de dix jours avant la rencontre)

HÉRAULT FFF

DISTRICT DE L'HÉRAULT DE FOOTBALL

COMMISSION SENIORS



En application des dispositions des Articles 159 des Règlements Généraux FFF et 17 du Règlement des Compétitions Officielles.

Débit : 189 € (524047) Indemnité kilométrique

63 Km X 3 € trajet simple, en application des dispositions de l'Article 17 e) du Règlement des Compétitions Officielles.

FORFAIT GÉNÉRAL

CŒUR HERAULT ES 1 (551642)

D2 (B)

Courriel du 28/02/2025

Amende: 350 €

En application des dispositions de l'Article 17 d) du Règlement des Compétitions Officielles.

FEUILLE DE MATCH NON PARVENUE - DÉCISION

M. PAILLADE MERCURE 32/BAILLARGUES ST BRES 33

29470356 - Vétérans (C) du 07/02/2025

Vu le rappel publié dans le procès-verbal du 12/02/2025,

En l'absence de la FEUILLE DE MATCH, ou à défaut sa COPIE, adressée par le club « RECEVANT »,

La Commission dit match perdu par pénalité - 1 (moins un) point avec amende de 50 € à l'équipe M. PAILLADE MERCURE 32 (547089) pour en reporter le bénéfice à l'équipe BAILLARGUES ST BRES 33 sur le score de 3 (trois) buts à 0 (zéro).

En application des dispositions de l'Article 10 e) du Règlement des Compétitions Officielles.

Prochaine réunion le 12/03/2025

Le Président, Jacques Gay

Le Secrétaire de séance, Bernard Guiraudou